# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## protection des consommateurs

Question écrite n° 76137

### Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les préoccupations des consommateurs quant a la présence du dichlorvos dans la plupart des insecticides à usage ménager. Cet insecticide est classé toxique. Dans une décision en date du 19 avril 2002 la Grande-Bretagne vient de l'interdire. Les aérosols et les plaquettes insecticides destinés au grand public y sont retirés de la vente. Il lui demande dans un souci de concrétisation de l'écologie si elle envisage une action ministérielle spécifique à cet égard (Union fédérale des consommateurs Que Choisir, n° 394, juin 2002).

### Données clés

**Auteur :** M. Léonce Deprez
**Circonscription :** Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 76137
**Rubrique :** Consommation
**Ministère interrogé :** écologie
**Ministère attributaire :** écologie

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 10 juin 2002, page 2503